



# CONSEIL DE QUARTIER

DU CAP-ROUGE

## 2ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 20 février 2018, 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge

4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

### PROCÈS-VERBAL

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Roch Maltais	Président
M <sup>me</sup> Sylvie Roy	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Rita Veilleux	Trésorière
M <sup>me</sup> Denyse Dumas	Secrétaire
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur
M. Louis Martin	Administrateur

#### LE QUORUM EST CONSTATÉ

#### ÉTAIT ABSENT :

M. Jacki Dallaire	Administrateur
-------------------	----------------

#### ASSISTENT ÉGALEMENT :

M <sup>me</sup> Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge-Laurentien
M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M <sup>me</sup> Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
M <sup>me</sup> Chantal Poirier	Conseillère en urbanisme
M <sup>me</sup> Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

14 citoyens présents

## 2ème ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi, 20 février 2018, 19 h  
Centre communautaire de Cap-Rouge  
4473, rue Saint-Félix, salle du conseil

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

---

18-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-02-02	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
18-02-03	<b>Demande d'opinion et consultation publique</b> Projet du règlement R.C.A.3V.Q. 229 visant la zone 37234Rb (chemin de la Plage-Jacques-Cartier) retrait du Plan d'implantation et d'intégration architecturale	19 h 10
18-02-04	Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2018	19 h 40
18-02-05	Suivis du procès-verbal du 16 janvier 2018	19 h 45
18-02-06	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 50
18-02-07	Période de questions et commentaires réservée au public	20 h 00
18-02-08	Fonctionnement du conseil <ul style="list-style-type: none"><li>• Information et communication</li><li>• Les comités<ul style="list-style-type: none"><li>-Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière</li><li>-Le Livre d'or</li><li>-Comité de liaison Anacolor</li><li>-Sécurité</li><li>-Comité page Facebook</li><li>-Table de concertation vélo</li><li>-Environnement et protection de la nature</li></ul></li><li>• Trésorerie</li></ul>	20 h 20
18-02-09	Divers	20 h 50
18-02-10	Levée de l'assemblée	21 h 00

---

#### 18-02-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19 h 02. M. Roch Maltais, président, rappelle le rôle et la mission d'un conseil de quartier.

**18-02-02 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

M. Roch Maltais passe en revue les sujets à l'ordre du jour et demande s'il y a ajout, retrait ou modification de sujets.

Aucun sujet n'est ajouté.

**Résolution CQCR-18-CA-06**

Sur proposition de M. Louis Martin, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**18-02-03 DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE**

**Projet du règlement R.C.A.3V.Q. 229 visant la zone 37234Rb (chemin de la Plage-Jacques-Cartier) retrait du Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

À l'aide d'un support PowerPoint, la conseillère en urbanisme M<sup>me</sup> Chantal Poirier présente la demande visant à retirer le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIAA) applicable à la zone 37234Rb (chemin de la Plage-Jacques-Cartier).

Expliquant les différentes raisons menant à une telle demande et après quelques échanges avec les citoyens et administrateurs du conseil de quartier, la résolution suivante est adoptée.

**Résolution CQCR-18-CA-07**

Sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M<sup>me</sup> Rita Veilleux, il est résolu d'émettre un avis favorable au projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37234Rb, R.C.A.3V. Q. 229.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

Le rapport sur la demande d'opinion et la consultation publique est joint en annexe.

**18-02-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2018**

**Résolution CQCR-18-CA-08**

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 16 janvier 2018.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

Dossier Anacolor : Il n'y a pas de nouveau dans le dossier. La prochaine réunion du Comité de liaison aura lieu le 27 février 2018.

Piste cyclable sur la plage Jacques-Cartier : Il y a eu rencontre des deux conseils de quartier Pointe-de-Sainte-Foy et Cap-Rouge le 19 février. Les administrateurs ont débuté une réflexion qui se veut non militante ; ils sont désireux d'adopter une vision objective. Il appert que dans la Vision vélo, la côte de Cap-Rouge n'ait pas été ciblée. L'intention des deux conseils de quartier vise à formuler une résolution soulignant le manque de connectivité cyclable sécuritaire est-ouest, ainsi qu'entre la Pointe-de-Sainte-Foy et la côte de Cap-Rouge, et d'autre part à demander une analyse et des propositions de solutions concernant cette problématique. En conséquence, ils rédigeront une résolution commune en vue de l'adopter en mars prochain.

Plusieurs caractéristiques sont propres à une piste sur la plage Jacques-Cartier dont :

- Le caractère de promenade familiale de ce sentier
- La présence de beaucoup d'arbres
- Le problème d'érosion à venir si des arbres sont coupés
- Le problème environnemental lié à l'érosion
- L'accès à la plage Jacques-Cartier
- La question du vélo utilitaire ou touristique

Il est aussi entendu que les deux conseils de quartier ne veulent pas être porteurs d'un dossier d'aménagement d'une piste cyclable sur la plage Jacques-Cartier.

M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard ajoute qu'une analyse est en cours par la Ville à la suite d'une demande d'un citoyen intéressé. Elle annonce aussi qu'il y aura prochainement une présentation par la Ville à la Table de concertation vélo, concernant les futurs projets prévus.

M. Roch Maltais et M<sup>me</sup> Denyse Dumas étaient présents à la dernière rencontre de la Table de concertation vélo, se familiarisant ainsi avec son mode de fonctionnement. M<sup>me</sup> Dumas y siégera à titre de représentante du conseil de quartier du Cap-Rouge et le tiendra régulièrement informé.

Chaire de l'Université Laval : Les coordonnées d'une personne-ressource à l'Université Laval ont été fournies par la compagnie Immostar. On se demande si un rapport sera déposé au promoteur quant à l'impact social du nouveau bâtiment (résidence pour personnes retraitées) et si le conseil de quartier pourra en prendre connaissance.

Plan directeur et plan d'action du boul. de la Chaudière : Une rencontre d'une heure a eu lieu entre des représentants du conseil de quartier du Cap-Rouge et ceux du conseil d'Arrondissement. Il y a eu partage des visions des intervenants sur le caractère convivial à développer du boulevard de la Chaudière. Une réflexion est en cours quant à la cohabitation d'un secteur commercial et d'un secteur résidentiel. Les résultats des discussions seront connus probablement à l'automne prochain.

Coupe de trois arbres matures, près du parc des Meuniers : La coupe de ces arbres fait partie de l'entretien nous apprend M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard. Ils étaient malades. Elle ajoute que des rénovations sont à venir dans ce parc en août et septembre prochains, mais ne peut pour l'instant en préciser la nature.

Côte de la Remontée : M<sup>me</sup> Priscilla Lafond a formulé une requête au 311 demandant de vérifier s'il était possible d'améliorer la visibilité du panneau « Arrêt ».

Projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme : Il n'y a pas de nouvelles dans ce dossier.

RTC : Les administrateurs du conseil de quartier du Cap-Rouge ont produit un document exprimant leurs commentaires et propositions sur les circuits proposés par le RTC. Il a été acheminé au RTC ainsi qu'à M<sup>me</sup> Marie Lagier de la Ville de Québec.

### **Résolution CQCR-18-CA-09**

Sur proposition de M. Roch Maltais, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvie Roy, il est résolu de joindre le document du conseil de quartier du Cap-Rouge portant sur les commentaires et propositions en regard des circuits proposés par le RTC en annexe du présent procès-verbal ainsi que de le déposer sur la page Facebook.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

M<sup>me</sup> Priscilla Lafond propose également de déposer ledit document sur le site Web de la ville, à la page du conseil de quartier du Cap-Rouge (rubrique : *Activités, conférences et réalisations*).

**18-02-06**

### **PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard**

M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard a fait part de différents suivis précédemment.

**M<sup>me</sup> Anne Corriveau**

M<sup>me</sup> Anne Corriveau n'a pas de sujet particulier à communiquer.

**18-02-07**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Une citoyenne intéressée par le dossier de l'agrile du frêne informe qu'elle a reçu un appel de la Ville (suivi d'une requête). On lui a indiqué la zone infestée.

Quelques citoyens se plaignent qu'ils ont un accès difficile à leurs propriétés situées le long de la plage Jacques-Cartier. Des piétons utilisent la rue pour se déplacer plutôt que le trottoir. Trop souvent, les piétons ne se déplacent pas pour laisser passer la voiture

d'un résidant. On suggère que la Ville pose des affiches dans ce secteur spécifique invitant les piétons à utiliser le trottoir de même que d'autres avisant de tenir les chiens en laisse et de ramasser leurs excréments. M<sup>me</sup> Priscilla Lafond fera un suivi et demande aux citoyens de composer le 311 pour signaler les problématiques.

18-02-08

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

### ▪ Information et communication

M. Roch Maltais informe qu'il a reçu par courriel une demande d'appui concernant la Stratégie Zéro déchet. Le sujet sera possiblement abordé lors de la prochaine séance.

### ▪ Les comités

#### • Plan directeur et plan d'action du boul de la Chaudière :

Ce sujet a été vu précédemment.

#### • Le Livre d'or :

M. Martin Blanchette propose une mention honorable à M<sup>me</sup> Jeanine Delisle, directrice pendant de nombreuses années de l'activité DécouvrArts, dans la catégorie Communautaire.

### **Résolution CQCR-18-CA-10**

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT, sur proposition de M. Martin Blanchette appuyée par M<sup>me</sup> Rita Veilleux, dans le cadre du processus de reconnaissance du Livre d'or du conseil de quartier du Cap-Rouge, pour la catégorie Communautaire, qu'une mention honorable soit décernée à M<sup>me</sup> Jeanine Delisle pour reconnaître sa grande implication pendant plus de 30 ans dans la vie communautaire et culturelle du quartier du Cap-Rouge, particulièrement dans l'organisation du festival DécouvrArts de Cap-Rouge, dont pendant 20 ans en qualité de secrétaire du conseil d'administration de la Société Arts et culture de Cap-Rouge qu'elle a quitté en octobre 2017. La communauté du quartier du Cap-Rouge tient à remercier officiellement M<sup>me</sup> Delisle et est fière de reconnaître sa participation et son apport à la vie citoyenne du quartier.

#### • Comité de liaison Anacolor :

Ce sujet a été abordé précédemment.

#### • Sécurité :

Rien à signaler.

- Comité page Facebook :

On dénombre 71 « Like ».

- Table de concertation vélo :

M<sup>me</sup> Denyse Dumas et M. Roch Maltais ont assisté à la dernière rencontre de la Table. Ce dernier mentionne qu'il s'agit d'un bon forum de discussions où les projets de vélo dans la ville de Québec sont présentés.

- Environnement et protection de la nature :

Le comité rencontrera un représentant de la ville sur le dossier de l'herbe à poux le 21 février 2018, à 13 h 30.

- Trésorerie

La trésorière M<sup>me</sup> Rita Veilleux informe d'un solde bancaire de 1 198,07 \$ en date du jour.

#### **Résolution CQCR-18-CA-11**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Rita Veilleux, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvie Roy, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M<sup>me</sup> Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**18-02-09**

#### **DIVERS**

Les Hivernales de Cap-Rouge : M. Martin Blanchette rappelle la tenue de l'événement le samedi 24 février 2018, de 11 h à 16 h.

AGA (Assemblée générale annuelle) : M<sup>me</sup> Priscilla Lafond est à préparer le feuillet d'invitation à l'AGA. Elle demande si l'information concernant la signature du Livre d'or sera réitérée comme l'an passé. Tous conviennent que oui.

**18-02-10**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 21 h 00 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M<sup>me</sup> Francine Lafrenière et révisé par M. Roch Maltais, président et M<sup>me</sup> Denyse Dumas, secrétaire.

***Signé***

\_\_\_\_\_  
Roch Maltais, président

***Signé***

\_\_\_\_\_  
Denyse Dumas, secrétaire



**MANDATÉ : Conseil de quartier du Cap-Rouge**

<p><b>1. Événement, date et lieu</b></p> <p>Consultation LAU et RRVQ chapitre P-4 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Consultation RRVQ chapitre P-4 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Date : Le mardi 20 février 2018</b> Lieu : 4473, rue Saint-Félix, salle du conseil</p>	<p><b>2. Origine</b></p> <p>Conseil municipal <input type="checkbox"/></p> <p>Comité exécutif <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mandat Direction générale <input type="checkbox"/></p>	<p><b>3. Objet</b></p> <p>Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37234Rb, <b>R.C.A.3V.Q.229.</b></p>
---	--	--

**4. Présences**

**Membres avec droit de vote :** M<sup>mes</sup> Denyse Dumas, Sylvie Roy, Rita Veilleux, MM. Roch Maltais, Martin Blanchette, Pierre Gagnon, Michel Lagacé et Louis Martin.

**Membres sans droit de vote :** M<sup>me</sup> Anne Corriveau, conseillère municipale du district électoral de la Pointe-de-Sainte-Foy et Mme Marie-Josée Savard, conseillère municipale du district électoral de Cap-Rouge/Laurentien.

**Personne-ressource :** M<sup>me</sup> Chantal Poirier, conseillère en urbanisme, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

**Aide à l'animation et préparation du rapport :** M<sup>me</sup> Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

**5. Information présentée**

- Présentation des objectifs, du déroulement et des prochaines étapes de la consultation publique.
- Description du projet de règlement.
- La fiche synthèse du projet a été mise à la disposition des membres du conseil de quartier quelques jours avant la tenue de la consultation publique et elle a été publiée sur le site Internet. Un avis porte-à-porte a aussi été distribué aux citoyens qui demeurent dans la zone concernée.

**6. Description du projet**

Le chemin de la Plage-Jacques-Cartier est assujéti à l'application d'un PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) qui vise à conserver l'aspect traditionnel de villégiature et les caractéristiques du paysage de la rue qui témoignent de cet aspect traditionnel. Les travaux d'agrandissement, de modification, de rénovation, de réfection ou de reconstruction d'un bâtiment principal et d'aménagement extérieur sont assujéti à l'application de ce PIIA. Aujourd'hui, une telle application s'avère plus ou moins pertinente considérant que l'ensemble des bâtiments qui s'y trouvent ne reflète pas le caractère traditionnel souhaité. Les bâtiments sont de styles différents en plus d'être dérogoires par leur implantation et/ou leur usage (parce que non autorisé dans la zone). Le PIIA comporte 15 critères dont deux touchent à l'implantation.

Le projet de modification au zonage a pour but de retirer le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicable à la zone 37234Rb, qui vise à conserver l'aspect traditionnel de villégiature et les caractéristiques du paysage de la rue qui témoignent de cet aspect traditionnel.

**7. Recommandation spécifique du conseil de quartier**

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un avis favorable au projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37234Rb, R.C.A.3V.Q.229.

**8. Questions et commentaires du public**

Nombre de personnes : 15 citoyens

1. Une citoyenne valide sa compréhension du projet de règlement. Elle veut être certaine que le retrait du PIIA ne permettra pas la construction de maisons de moindre qualité.
2. Un citoyen est content d'apprendre le retrait du PIIA qui allégera la procédure pour les propriétaires voulant modifier certains aspects architecturaux de leur maison. Il profite de l'occasion pour faire part des difficultés qu'il rencontre dans son projet de rénovation. Il demande si le conseil de quartier peut l'aider dans ses démarches en cours avec la Ville et le service des affaires juridiques.

- *L'application de la réglementation sur le chemin de la Plage-Jacques-Cartier est fort complexe. La consultation publique n'est pas l'occasion de traiter d'un cas particulier. Le président du conseil de quartier explique que le conseil est une instance consultative et non décisionnelle, que les administrateurs sont aujourd'hui mis au fait de la situation.*
- 3. Une citoyenne demande des précisions sur les propriétés situées dans la zone concernée, à savoir si les propriétés situées dans le bas de la côte de Cap-Rouge sont incluses dans cette zone.
  - *Non ces propriétés sont situées dans la zone voisine 37233Mb.*
- 4. Un citoyen est d'avis que le retrait du PIIA facilitera la tâche aux propriétaires qui voudront modifier leur propriété.
- 5. Un citoyen s'inquiète de la reconstruction de sa propriété advenant qu'elle passe au feu.
  - *L'objet de la consultation ne concerne pas la gestion des droits acquis. La majorité des gens présents sont toutefois intéressés de comprendre ce qu'il en ait. Malheureusement, vu la complexité de la gestion des droits acquis, la conseillère en urbanisme n'est pas en mesure d'en dire beaucoup sur le sujet. Les personnes concernées sont invitées à s'informer sur leur dossier en communiquant avec la Ville, qui pourra alors faire les vérifications nécessaires.*

#### 9. Questions et commentaires du conseil d'administration du conseil de quartier

1. Un administrateur demande si le projet de modification découle de la demande d'un citoyen ou si elle est issue d'un constat fait par la ville.
  - *On explique que c'est en fait un mélange des deux.*
2. Un administrateur s'informe si d'autres PIIA ont été retirés ailleurs sur le territoire de la ville. Il aimerait comprendre pourquoi à certains endroits ils sont maintenus alors qu'ailleurs ils sont retirés. Il demande s'il n'y a pas de danger de voir apparaître n'importe quoi une fois le PIIA retiré.
  - *On énumère d'autres secteurs qui sont soumis à un PIIA et on explique que celui du chemin de la Plage du Chemin-Jacques-Cartier n'a tout simplement plus sa raison d'être, alors qu'ailleurs le maintien est nécessaire pour assurer l'uniformité (par exemple l'artère commerciale Myrand).*
3. Il s'informe sur la hauteur autorisée dans la zone. Par exemple, si un propriétaire reconstruisait sa maison, quelle hauteur pourrait-elle avoir? Il demande également des éclaircissements en lien avec les droits acquis.

En fait, plusieurs administrateurs démontrent de l'inquiétude sur ce qui pourrait apparaître dans le paysage suite au retrait du PIIA. Ils demandent des éclaircissements en qui a trait aux droits acquis et normes de construction autorisées dans cette zone. Un propriétaire dont la maison passerait au feu pourrait-il la reconstruire selon le même gabarit? Qu'en est-il de l'implantation des bâtiments? Quelles sont les normes applicables?

- *Tel que qu'expliqué précédemment, l'application de la réglementation dans ce secteur est fort complexe, propriétés dérogoires, zone de fortes pentes, abord du fleuve, etc. On tente de répondre aux inquiétudes des participants, seulement il est difficile de répondre dans le détail aux questions soulevées.*

#### 10. Suivis recommandés

Transmettre à la Division de la gestion du territoire et à l'assistante-greffière de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Annexer au rapport du conseil d'arrondissement.

#### Approuvé par



Roch Maltais, Président  
Conseil de quartier du Cap-Rouge

#### Préparé par



Priscilla Lafond, Conseillère en consultations publiques  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

26 février 2018